

Implantation de Racour Rue de Landen, 85 4287 Lincent 019/65.74.84 ecole.pelincour@gmail.com		Implantation de Lincent Rue de Grand-Hallet, 2 4287 Lincent 019/63.02.55 ecole.pelincour@gmail.com
---	--	---

Lincent, le 2 juillet 2025.

PRÉVISION DU COÛT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Code de l'enseignement Article 1.7.2-4. - § 1^{er} - Avant le début de chaque année scolaire, et à titre d'information, une estimation du montant des frais scolaires réclamés et leur ventilation est portée par écrit à la connaissance de l'élève, s'il est majeur, ou de ses parents, s'il est mineur.

Les frais scolaires obligatoires :

- Accès à la piscine : 35 € /année scolaire¹
- Activités culturelles et sportives : 0 € (financées par la commune et les comités scolaires)
- Classes de neige : 350 €/9 jours³
- Classes de dépaysement en M2/3 : 110 €/ 3 jours³
- Classes de mer en P1/2/3/4 : 175 €/ 5 jours³

Les frais scolaires facultatifs :

- Abonnement à des revues : - JDE : max 90 € l'abonnement annuel souscrit avant 1/10/2025⁴
- Bayard Jeunesse abonnement entre 32 € et 160 €⁵
- Ecole des loisirs l'abonnement annuel groupé entre 36 € et 50 €⁵
- Garderie : organisée par l'«Entre Deux» = 0,08/5 min² (voir le ROI de l'Entre Deux)
- Repas chaud en maternelle : 1,80 €²
- Repas chaud en primaire : 4,15 €²
- Potage : gratuit

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

D. Closse
Directrice

¹ Redevance payable en deux fois le 1^{er} septembre 2025 et le 1^{er} janvier 2026.

² Facture mensuelle en fonction du service rendu.

³ Facture annuelle avec possibilité d'épargne échelonnée.

⁴ Paiement sur le compte de l'école avant le 1^{er} octobre 2025.

⁵ Paiement en ligne ou par domiciliation à l'Ecole des loisirs

Talon à remettre à l'école avant le 1^{er} septembre 2025.

Je soussigné(e), responsable parental de
l'élève - Nom et prénom de l'enfant : classe de
déclare avoir pris connaissance du document concernant les prévisions du coût de l'année scolaire
2025-2026.

Date :

Signature des responsables :